



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
Organismes Sociaux

# Annexe à La lettre de La Michodière

N°13-2023 – 13 avril 2023

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Bruno Gasparini, Directeur Gérant

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU SNFOCOS DU 5 AVRIL 2023

La Commission Exécutive du SNFOCOS s'est réunie (en visio) le 5 avril dernier, pas moins d'une quarantaine de délégués étaient réunis virtuellement pour cette première instance nationale de 2023.

Cette journée a été l'occasion de nombreuses prises de paroles de nos camarades, à la fois intenses et constructives. Vous trouverez ci-dessous la synthèse de ces échanges suivant l'ordre de passage des intervenants et l'ordre du jour de la Commission Exécutive.



**Notre Secrétaire Général, Bruno Gasparini** a présenté son rapport d'activité (qui avait été préalablement diffusé à nos délégués), et notamment les actions du SNFOCOS dans chaque Branche et pour chaque catégorie de salariés. Il est revenu sur la mobilisation contre la réforme des retraites, dont la 11ème journée de grève avait lieu le 6 avril au lendemain de cette instance (une autre est prévue d'ores et déjà ce jeudi 13 avril).

Il a annoncé la prise de parole de Frédéric Souillot à 17h place de l'Opéra à laquelle une délégation du SNFOCOS se rendra à l'issue de la CE ([voir les photos sur notre compte Flickr](#)) et rappelé le mot d'ordre (simple) de nos organisations : **le retrait de cette réforme** tout en louant la discipline des organisations syndicales depuis le début du mouvement pour accompagner les français qui sont contre cette réforme ( 75 % des français sont contre et ce taux monte à 95 % chez les salariés) qui est injuste et injustifiée.

Bruno Gasparini a indiqué qu'on attendait beaucoup de la réunion entre Elisabeth Borne et les syndicats le 5 avril (dont on nous a annoncé à la mi-journée qu'elle avait duré moins d'une heure : les syndicats décidant de la quitter tous ensemble devant le manque d'ouverture de la Première Ministre).

Il a rappelé la conjoncture morose à laquelle les salariés, et ceux de la Sécurité sociale évidemment, sont confrontés due en partie au mécanisme de maîtrise des coûts appliqué par la tutelle. Rappelant également qu'il est inadmissible que nous ne puissions continuer la négociation sur nos salaires et regrettant que les COG soient focalisées sur les emplois et les missions avec gain de productivité et restitution de postes au détriment du salaire des agents de la Sécurité Sociale, sacrifiés des lettres de cadrage. Il a rappelé que le SNFOCOS maintenait et maintiendrait sa demande de revalorisation des salaires en 2023.

Bruno Gasparini est revenu également sur les dangers du flex office et l'inquiétude du SNFOCOS face aux opérations immobilières de nos organismes consistant à rendre des m2, ou à mutualiser des sites.

Notre SG a également rappelé pour chacun de nos métiers, les actions du SNFOCOS que vous retrouverez dans notre rapport d'activité et que les délégués présents à notre CE ont évoquées lors de cette journée (Agents de Direction, Praticiens Conseils, Travailleurs sociaux, Inspecteurs du Recouvrement, ...).

**Cécile Dolomie, Trésorière Adjointe du SNFOCOS** a ensuite présenté le rapport de trésorerie. L'affectation des résultats 2021 aux réserves et l'arrêté des comptes 2022 à la prochaine CE adossée au CN de fin 2023 ont été votés à l'unanimité.

---

Nos camarades du SNFOCOS se sont ensuite succédé pour leurs prises de paroles.



Ainsi **Emmanuelle Lalande, Secrétaire nationale en charge de la Branche Recouvrement** est intervenue pour faire un point sur le mouvement de revendications des Inspecteurs du Recouvrement (IR) au cours de l'année écoulée. Pour bref rappel, les IR revendiquent des conditions de travail et des moyens tout comme une meilleure rémunération. Le SNFOCOS a été au cœur de cette action et a pu obtenir finalement une entrevue 11 avril 2023 avec le Directeur de l'URSSAF Monsieur Amghar. A cette rencontre le SNFOCOS ira uniquement pour obtenir l'ouverture d'une négociation. Sinon nous sommes déjà en ordre de marche pour une action nationale qui est d'ores et déjà prévue en date du 16 mai prochain. Le BN ayant validé cette stratégie.

**Serge Philippe secrétaire de la CPP ACERC** a pris la parole pour indiquer que la CPP ACERC, très dynamique, s'était réunie pas moins de 4 fois depuis le début de l'année et a également indiqué qu'un collectif d'IR serait reçu le 6 avril par Gabriel Attal à Bercy.



**Florence Camia secrétaire de la CPP des UGECAM** a pu donner les bonnes nouvelles que sont des résultats aux élections records pour le SNFOCOS (9 postes sur 9 pour le SNFOCOS avec 75,4 % des votes). Elle est aussi revenue sur la forte participation à la mobilisation contre la réforme des retraites qui même si elle s'est étiolée (nous en serons à la 11<sup>ème</sup> journée de mobilisation le 6 avril) reste pour les salariés d'une importance capitale. Elle est revenue sur les négociations avec l'employeur pour les professionnels de santé et la rencontre avec Monsieur Fatôme qui s'il les a bien reçu n'a pu rien faire, notamment pour l'obtention du Ségur pour les camarades oubliés du Ségur dont on estime qu'ils représentent environ 23 %. Le SNFOCOS poursuit sa mobilisation pour leur obtenir. Sur la syndicalisation, Florence lance un appel pour avoir des contacts avec les établissements de santé autres que ceux de la région PACA Corse.



**Nicolas Gautier de la CPP Praticiens Conseils** a rappelé que la CPP avait été profondément renouvelée au niveau de ses membres en début d'année. Que son enjeu reste la défense des Praticiens Conseils. Il dénonce leur manque de visibilité et le besoin et la priorité de syndicaliser dans certaines régions comme l'IDF ou la Normandie. Il revient sur la lettre du ministère de la Santé à l'IGAS pour évaluer l'efficacité des services médicaux. Cela nous paraît comme une menace sur le corps des PC dans son ensemble et dans son intégrité, rendu responsable de beaucoup de maux post confinement. Et dénonce aussi le manque d'égards qu'a Monsieur Fatôme pour les PC.

Il a mentionné également d'autres sujets sur le Service Médical : échec des négociations sur la classification, toilette de la Convention PC (entraide d'un PC en raison pénurie sur d'autres échelons) ... Le SNFOCOS a saisi la commission d'interprétation contre la fraude car on demande au médecin conseil de faire des reprises de travail immédiates (oubli du code de déontologie des PC). Actualité chargée avec le nouvel outil MATIS qui provoque beaucoup de remous et d'émois au niveau du service médical.

Au niveau national à la CNAM le cycle de négociations s'achève : forfait mobilité durable, télétravail qui engendre une grande disparité entre les salariés du fait de l'accueil du public : tout cela mal compris par les salariés. Concernant la qualité de vie au travail : contradiction avec le smart office après le flex office pour réduire les espaces sobriété énergétique alors qu'on a du mal à chauffer nos bureaux, ces sujets très irritants sur le terrain doivent engendrer de notre part une grande vigilance.



**Yves Herbouze a pris la parole pour la CPP Encadrement** nous rappelant que la CPP rassemble des participants de tous horizons apportant un regard multiforme. Il a expliqué le fonctionnement des réunions de la CPPE (avec intervention d'un membre du BN qui nous présente l'actualité – un tour de table des membres de la CPP pour évoquer les problématiques d'actualité puis l'émergence de sujets qui sont traités sur le vif en réunion ou lors de la prochaine CPP). La CPPE a notamment travaillé sur les préavis de grève et sur les élections CSE lors des dernières réunions, l'expérience des uns et des autres permettant d'échanger sur les professions de foi et protocoles de droit syndical. Autres sujets traités : la GIPA un dispositif dont bénéficient les fonctionnaires pour voir si on peut l'adapter aux cadres de la Sécurité sociale et la semaine de 4 jours pour lequel un document sera finalisé à la prochaine séance et transmis au SG.



**Laurent Castra pour la CPP ADD** a présenté l'organisation de la CPP en vue de l'élaboration de sa plateforme revendicative : beaucoup d'échanges par mail, téléphone ou groupe WhatsApp. Il a renouvelé son souhait de développer les échanges avec les autres CPP et redit les enjeux à venir : la négociation obligatoire sur la valeur du point et l'intéressement (et rappelé que le 18 avril aurait lieu une réunion à l'UCANSS). La CPP ADD réfléchit aussi à d'autres éléments de rémunération indirecte (comme la négo sur le PERCO qui va s'ouvrir, sur les produits Amundi et les garanties par rapport à notre mutuelle plus tous les protocoles d'accord liés à la RSE pour l'aménagement de fin de carrière). Car en effet, les ADD n'ont pas le bénéfice de certaines dispositions relatives au CET notamment, tout comme la retraite progressive. Tous ces enjeux sont d'ailleurs transversaux au niveau du SNFOCOS.

La CPP ADD souhaite aussi s'emparer du sujet de mécénat de compétences en fin de carrière ou du sujet du tutorat ou mentorat (travaux qui sont menés indépendamment des organisations syndicales). Laurent Castra a rappelé qu'une négociation avait été réussie et ce à l'initiative du SNFOCOS : celle relative à l'indemnité de fonds et responsabilité des DCF mais il ne s'agit que d'une première reconnaissance et pour le SNFOCOS la négociation n'est pas achevée car la situation des DCF reste difficile et sensible au niveau des conditions de travail et d'intéressement. Enfin le SNFOCOS reste mécontent de la réforme de la liste d'aptitude et du CAPDIR.

Deux groupes de travail ont été lancés par la CPP ADD : un sur le protocole d'accord RSE et un sur les conditions d'évolution du protocole classification et rémunération.

La CPP ADD restera attentive à la COG UCANSS 2022-2023 en soutenant la fonction dirigeante et la fonction managériale et rappelle son objectif premier : la revalorisation de la valeur du point.



**François Nader pour la CPP Informaticiens** est revenu sur la syndicalisation des informaticiens (la dernière CPPI du 28 mars ayant été dédiée à un plan d'actions à ce sujet) qui est en forte baisse dans les organismes. Il est difficile de syndicaliser alors que la sous traitance informatique ne cesse d'augmenter par rapport aux ressources internes aux organismes. Une lettre de la CPP I avait été diffusée en avril 2022 dans la Lettre de la Michodière, mais cela ne suffit pas. Il a donc été décidé sous l'égide de Bruno Gasparini un plan d'actions médiatique en faisant appel éventuellement à l'aide de la CPPE et de la chargée de communication du SNFOCOS pour diffuser 4 flashs info (état des lieux – effets des COG

sur le travail informatique – ce que défend le SNFOCOS et ses valeurs – Plateforme revendicative des informaticiens).



**José Robinot pour la CPP ARS** a rappelé que celle-ci s'est réunie pour la première fois le 12 décembre 2022 et est composée de 9 membres issus de 5 ARS différentes.

Il est prévu de la réunir une fois par trimestre (dernière réunion le 31 janvier 2023). Les membres de la CPP ARS ont travaillé sur les sujets tels que la syndicalisation car le SNFOCOS n'est pas présent dans toutes les ARS (moins que nos camarades du public SNPASS FO) et sur la préparation d'élections au comité d'agence qui auront lieu en fin d'année, ainsi que sur la préparation de la journée des ARS qui aura lieu le 28 septembre à la Confédération.

José Robinot a également indiqué qu'ils allaient retravailler la profession de foi du SNFOCOS pour cibler environ 1000 personnes au sein des ARS dans le but certes de faire adhérer mais aussi de fidéliser.

La CPP ARS doit rester vigilante par rapport aux directions des ARS qui en coopération développent des projets qui vont contre les intérêts des salariés.

Bruno Gasparini qui a déjà quasiment fait un tour de France des ARS a pu témoigner du dynamisme de la nouvelle CPP ARS et va mettre au calendrier les régions encore manquantes (Grand Est, Pays de Loire et Aquitaine pour laquelle il a déjà une invitation à venir).

---

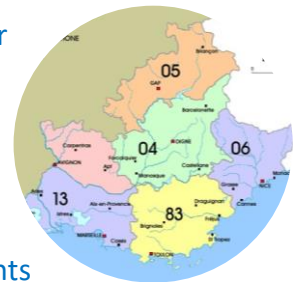
Après les secrétaires de CPP, la parole a été donnée aux Délégués Régionaux :



**Karim Larnaout DR pour la Région Ile de France (DRIF)** a rappelé que depuis septembre 2022 se sont tenues 3 réunions en présentiel ou sous forme hybride de la DRIF.

Il a indiqué que le journal de la DRIF avait été remis en circulation en janvier 2023 avec des articles rédigés par les membres de la délégation à la suite d'heures de débat. S'est constitué un groupe transversal qui scrute chaque organisme IDF quant à ses résultats aux élections CSE 2018 et 2019 et fait une analyse fine pour faire ressortir les endroits où le SNFOCOS est présent ou pas. Un plan de tractage a été arrêté pour aller dans ces organismes pour se faire connaître. Un 2<sup>nd</sup> journal de la DRIF est prévu en fin d'année 2023 ainsi que le soutien de la DRIF tout au long de l'année aux organismes franciliens qui ont des élections.

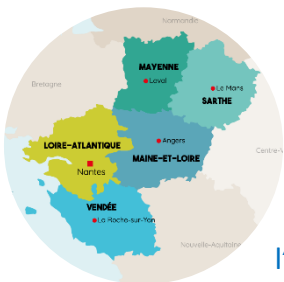
**Jean-Philippe Musso DR pour la région PACA** est revenu sur les élections URSSAF pour lesquelles il y a eu une participation importante et un très bon résultat à la hauteur de 72 % pour le SNFOCOS et la FEC-FO (4 élus au CSE au lieu de 1). Il est revenu sur la mobilisation liée au mouvement des contrôleurs du recouvrement comme pour les Inspecteurs du recouvrement ainsi que sur la difficulté pour syndicaliser avec le télétravail (malgré tout il a annoncé une augmentation du nombre d'adhérents (6)). Une réunion est prévue avant les vacances d'été avec les adhérents et les sympathisants et des groupes de travail dédiés aux travailleurs sociaux et aux inspecteurs du recouvrement vont être créés d'ici fin juin.





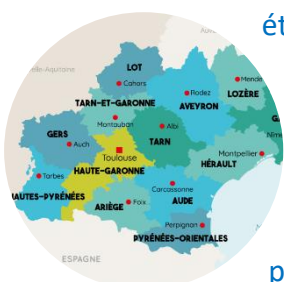
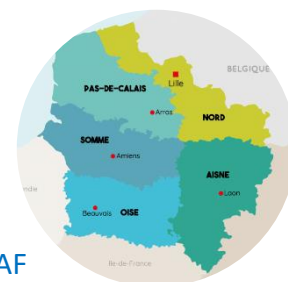
**Nadine Caruana DG pour la Région Rhône Alpes** est revenue sur l'AG du 14 mars dernier qui s'est tenue à Lyon en présence de Bruno Gasparini avec un nouveau bureau et des adhérents supplémentaires. Elle a rappelé la problématique du devenir des cliniques dentaires dans les UGECAM et des chirurgiens-dentistes soumis à de probables modifications de leur contrat de travail (ancienneté, passerelle pour les sites dentaires de la CPAM ?). Elle a rappelé l'ampleur de la mobilisation actuelle contre la réforme des retraites mais avec l'inévitable conséquence que sont les fins de mois difficiles pour les camarades grévistes. Elle mentionne qu'au sein de la CPAM du Rhône aura lieu une NAO début mai sur l'aménagement du temps de travail, les horaires variables et la semaine de 4 jours. Elle conclut aussi sur la difficulté de syndicaliser à la CPAM du Rhône et annonce une tournée en mai, juin et juillet dans une dizaine de centres afin de mieux faire connaître le SNFOCOS et ses actions.

**Stéphane Paulet DR pour la Région PACA** a présenté les salutations de Franck Bergamini ainsi que celles des camarades de la CARSAT du Sud Est qui est très mobilisée contre la réforme des retraites et mène des actions de péage gratuit à Marseille, des actions de blocage de travaux sur les futurs sites des JO (base nautique sur la corniche) ou des blocages de centres de tri. Il rappelle que ces petites actions sont importantes même s'il est difficile de mobiliser avec le télétravail (tout comme il est difficile de syndicaliser. Et confirme un taux de grévistes de 48 à 50 % à la CARSAT. Il ne faut selon lui surtout pas arrêter la lutte et continuer la mobilisation contre cette réforme inadmissible et ignoble. Stéphane Paulet revient aussi sur la réunion de début d'année avec les assistantes sociales pour l'obtention du Ségur et leurs revendications salariales.



**Christophe Rabot pour le DR Pays de la Loire (Alain Boet absent et excusé)** est revenu sur les échanges, après Guidel et les différentes instances CE et CN, relatifs au constat de la grande difficulté de réunir nos troupes dans la Région du fait d'adhérents isolés. Il rappelle qu'une réunion sous format atypique a eu lieu fin 2022 (inter région Pays de Loire, Bretagne et Normandie) à Rennes regroupant une quinzaine de camarades à l'UD de Rennes pour apporter entraide et mutualiser les revendications et les points d'alerte. En mars a eu lieu la 2<sup>ème</sup> interrégionale à Angers et la 3<sup>ème</sup> réunion aura lieu en octobre dans un lieu encore à définir.

**Jean-Philippe Bourel pour la région Hauts de France a excusé le DR Philippe Borowczak** rappelant qu'une réunion en présentiel avait lieu tous les 2 mois. La dernière AG fut un beau succès avec pas moins de 60 personnes présentes pour travailler sur la préparation des nouvelles élections CSE dans différents organismes, sur la profession de foi mais aussi sur les argumentaires qui peuvent être avancés contre les projets tels que la mise en place de la semaine des 4 jours au sein de l'URSSAF Picardie (rappelant que malgré une couverture média importante sur 300 salariés de l'URSSAF Picardie seuls 3 ont voté pour la semaine de 4 jours et ils étaient au forfait !). Il est revenu sur la réforme des retraites au cœur des débats de la Région tout comme les questions relatives aux futures COG (peur des fusions URSSAF Nord Pas de Calais et Picardie voire fusion entre CPAM (Lille et Roubaix Tourcoing)) concluant que les craintes étaient nombreuses donc les chantiers de travaux pour le SNFOCOS également !



**Jean-Pierre BARTOLI – DG de la Région Occitanie**, nouvellement élu, a indiqué que pour répondre à la question comment fédérer les adhérents isolés, il a été décidé de créer une section départementale 34 pour essaimer sur tous les organismes disséminés dans le 34. Ceci permettant aussi d'aller à la rencontre de Christine Barzu pour mettre leurs forces ensemble. Ils sont confrontés aux mêmes problématiques et ont

les mêmes idées à mettre en œuvre : faire des fiches des élections, tirer les expériences des uns et des autres (cellule dormante ou fatiguée) et se mettre en ordre de bataille. Jean-Pierre Bartoli a salué le gros appui de l'UD FO et de son secrétaire ainsi que le soutien de Bruno Gasparini notre Secrétaire Général, qui relancent l'attention et soutiennent la démarche à la fois d'extension et rajeunissement de nos forces ainsi que la féminisation.

---

Notre Commission Exécutive s'est poursuivie par les interventions de nos invités :



**Laurent WEBER Secrétaire Général de la Section Fédérale des organismes sociaux.**

Laurent Weber revenant sur le rapport du Secrétaire Général, Bruno Gasparini présenté en début de journée, a indiqué qu'il partageait tout. Revenant sur la « bagarre » sur les retraites qui nous occupe depuis le début de l'année et qui est fondamentale, il précise que nous devons arriver à faire retirer cette loi et y mettre toutes nos forces. Il rappelle que la puissance de ce mouvement est inédite : l'interconfédérale ayant une revendication claire et nette : le retrait de la loi. Selon lui tous s'y retrouvent : jeunes, salariés et retraités. Il a aussi rappelé le rôle de la Confédération et de son SG Frédéric Souillot qui oeuvrent de manière importante dans cette interconfédérale et dans le maintien de son unité.

Il revient sur le taux de 38 % de grévistes à la Sécurité sociale le 1<sup>er</sup> jour de mobilisation qui est rarissime au niveau national, et rappelle que des taux encore importants ont été atteints les 31 janvier et le 7 mars avec 29 % de grévistes, en légère baisse 19% le 23 mars ... C'est une mobilisation très importante car elle a lieu malgré le télétravail et le nombre de CDD dans les organismes qui eux ne font pas grève. A titre de comparaison pour le mouvement des salaires en décembre dernier ce sont 25% des salariés de la Sécu qui étaient en grève. C'est dire l'ampleur du mouvement actuel, profond et traversant (dans l'interpro des salariés de la Sécu participant aussi à des blocages localement).

Il a ensuite précisé qu'à la Sécurité sociale il n'y avait eu aucune négociation si ce n'est celle des ADD, et regrette que l'UCANSS ait maintenu la négo sur le PERCO en pleine mobilisation contre la réforme des retraites (le 13 avril) malgré la demande de report effectuée. Sur la classification il rappelle que l'UCANSS es prévenue que nous ne négocierons certainement pas sur les mêmes bases que pour celle sur laquelle nous avons fait valoir notre droit d'opposition. La FEC FO entend élargir les listes de métier et l'a précisé à l'UCANSS lors d'une réunion de travail sur la prime de fonction article 23. Cette demande doit être soumise au COMEX.

Laurent Weber est aussi revenu sur le cadrage des COG et sur les exclus du Ségur (entre 10 et 12 % des agents).

Enfin relativement à la syndicalisation, malgré les bons résultats aux élections dans certaines caisses il ne faut pas nier que cela reste difficile dans certains endroits et qu'il faut alors ne pas oublier le terrain. Il faut s'appuyer sur le mouvement contre la réforme des retraites pour préparer les élections à venir et devenir la 1<sup>ère</sup> force syndicale à la Sécurité sociale.

**Eric Gautron, Secrétaire Confédéral en charge de la protection sociale collective** nous a présenté les salutations fraternelles de Frédéric Souillot et du Bureau confédéral. Il a indiqué que le SNFOCOS rayonnait à la Confédération mais aussi dans les UD FO.

Il est revenu sur la réforme des retraites et sur les millions de personnes qui descendent dans la rue depuis le début de ce mouvement. Il rappelle que l'intersyndicale est inédite et la preuve de notre sérieux et de notre expertise face à un gouvernement amateuriste et mensonger. Cette réforme c'est 2 ans fermes pour tout le monde. Il revient sur les manifestations hors normes qui ont eu lieu sur tout le territoire et indique que si on note un essoufflement c'est que c'est difficile d'être dans la rue toutes les semaines physiquement mais aussi sur le bulletin de paye à la fin du mois. Il rappelle qu'il faut encore tenir pour gagner cette bataille et que le



SNFOCOS doit continuer à être présent pour aller jusqu'au retrait de la loi. Il souligne l'actualité du jour à savoir que le rendez-vous des organisations syndicales avec Elisabeth Borne n'a rien donné et qu'on attend donc le retour du Conseil Constitutionnel prévu le 14 avril sur le texte de loi. Eric Gautron indique aussi qu'il ne faut pas oublier que les attaques sociales du gouvernement avaient commencé bien avant le projet de réforme des retraites (indemnisation chômage, RSA, fraude à la sécurité sociale) et rappelle que ce sont les COG qui décident du sort des salariés, de leurs conditions de travail et conditionnent le sort des assurés.

Sur le sujet il nous informe que la COG Famille ne sera pas signée avant l'été, la COG Maladie en séminaire en mai et celle de l'URSSAF le 21 avril, celle AT MP est en cours de discussion.

Il ne faut pas oublier que ces COG reposent sur un principe d'efficience au lieu du principe d'efficacité de services. On défend l'idée que notre patrimoine commun (Sécurité sociale) ne peut être confisqué par l'Etat qui en fait son grenier à grains (transfert de branche – transfert AT MP vers la retraite).

Eric Gautron revient lui aussi sur le chantier de rénovation de la classification pour lequel il y a fort à faire. Sur la syndicalisation il nous informe qu'un forum développement FO aura lieu certainement avant la fin de l'année et revient sur la nette progression du nombre des adhésions chez FO dues à la mobilisation contre la réforme des retraites, sur laquelle nous devons nous appuyer pour notre propre syndicalisation.

---

**Pour poursuivre nos travaux, nous avons eu plusieurs présentations :**



**Intervention de Valérie Barrat, juriste qui travaille pour le SNFOCOS depuis une demi-année comme soutien juridique à nos adhérents et gère son institut de formation (FORMIRP) à destination des élus syndicaux**

Valérie Barrat a fait une intervention sur le CSE que [vous trouverez ici](#).

**Intervention de Christophe Rabot sur la formation syndicale par le SNFOCOS et son articulation avec les autres formations syndicales**

[Vous trouverez sa présentation ici.](#)

L'objectif de ce groupe de travail est de prévoir un plan de formation pour nos élus dans le cadre de notre développement mais aussi comme outil de syndicalisation et de fidélisation de nos adhérents.



L'idée est de faire un état des lieux en priorisant les besoins exprimés et recueillis. Nous devons répertorier toutes les formations qui existent, dispensées aussi bien par les UD FO que le CFMS, FO Cadres ... les analyser afin de pouvoir répondre aux besoins exprimés par les retours de nos camarades. Un appel à participer à ce groupe de travail sera lancé et un questionnaire sera diffusé très prochainement pour déterminer les 3 thèmes de formation privilégiés. Il sera aussi question de repérer quels sont les camarades SNFOCOS susceptibles d'apporter leur expertise pour les solliciter à participer à des actions éventuelles de formation interne.



**Intervention de Thierry Faivre relative au Délégué régional comme axe majeur du développement syndical**

[Vous trouverez sa présentation ici.](#)

Le Délégué Régional a toujours été un axe majeur du développement syndical au sein du SNFOCOS. Mais nous souhaitons le développer encore. Sous l'impulsion de Bruno Gasparini ce groupe de travail initié fin février a pour objectif de cartographier les implantations régionales, d'identifier la représentativité liée à chaque organisme sur chaque

élection. Ce groupe est en lien avec celui qui vous a été précédemment présenté. Sa première réunion aura lieu le 20 avril prochain pour faire un état des lieux des besoins, une analyse de ces derniers ainsi que leur priorisation. Ensuite viendra le temps des visites et de la planification des actions.

Un livrable est prévu pour septembre-octobre prochains. Nous referons un point lors de la prochaine instance.



### **Intervention de Jean-Christophe Balsan relative à la syndicalisation des professionnels de santé salariés des organismes**

**[Vous trouverez sa présentation ici.](#)**

Nous avons fait le constat que les professionnels de santé n'étaient pas dans nos instances. Avec une approche populationnelle il nous semble que nous pouvons développer nos syndicats avec cette catégorie de salariés. Nous avons pour objectif pour ce groupe de travail d'identifier la cible visée (métiers concernés et organismes d'appartenance). Nous faisons un appel à volontariat pour participer à ce groupe de travail et pour faire remonter les noms des camarades concernés dans les organismes.

### **Intervention de Bruno Gasparini, notre Secrétaire Général, en conclusion de la Commission Exécutive**



Nous souhaitons le retrait de la réforme des retraites. Nous poursuivons la défense des salariés de la Sécurité sociale car le danger est partout. Nous défendons notre existence et les valeurs fondamentales de la Sécurité sociale. Aujourd'hui il y a une agrégation des colères, l'exaspération est totale c'est un contexte favorable à un éveil des consciences. Pour l'avenir et pour les prochaines négociations nous demanderons à l'UCANSS un cadrage qui prend la mesure des attentes de FO (SNFOCOS et section fédérale).

Nous ne voulons pas d'une classification au rabais. Alors poursuivons notre travail entre nos CPP et nous pourrons établir une plateforme revendicative sur chacune de nos spécificités. Le SNFOCOS défend toutes ses catégories, c'est sa force.

*Notre Secrétaire Général a clôturé cette instance en indiquant que le prochain Conseil National devrait avoir lieu à Marseille en septembre 2023.*

### **Retour sur les votes de la Commission Exécutive**

**VOTE pour le remplacement de notre camarade Claude DUFOUR qui laisse sa place de DR du Centre Val de Loire à Jérôme AUBERT - UNANIMITÉ**

**VOTE DR Supplémentaire en Rhône-Alpes aux côtés de Nadine CARUANA : Emmanuelle BOYET- UNANIMITÉ**

**VOTE DR supplémentaire en OCCITANIE aux côtés de Christine BARZU : Jean-Pierre BARTOLI-UNANIMITÉ**

**VOTE pour le remplacement de Claude DUFOUR comme secrétaire de la CPP Retraités par Pierric LEFEUVRE - UNANIMITÉ**

**VOTE Nouveau membre du bureau National : José Robinot- UNANIMITÉ**

**VOTE DU RAPPORT DU SG A L'UNANIMITÉ  
VOTE DU RAPPORT DU TG à L'UNANIMITÉ**